

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst

Considérant que de longue date l'entreprise « Léonidas » est implantée boulevard Jules Graindor à Anderlecht ;

Considérant qu'à l'automne 2018, l'entreprise a fait part de sa volonté de déménager son usine vers un lieu plus moderne et mieux adapté, qui pourrait offrir plus d'espace. L'entreprise souhaitant développer de nouvelles gammes de produits et augmenter sa capacité de production ;

Considérant que l'entreprise était, depuis 2018, à la recherche d'un terrain de plus de 4 hectares ;

Considérant que si la Région bruxelloise a formulé un certain nombre de propositions pour maintenir l'entreprise à Bruxelles, mais que celles-ci n'ont pas permis de répondre aux besoins de l'entreprise pour diverses raisons : terrains trop chers, trop petits, ou à cause d'une incompatibilité de calendrier ;

Considérant que différents acteurs régionaux sont impliqués dans ce dossier, dont « Citydev » et le « Conseil de Coordination économique » ;

Considérant que « Léonidas » a annoncé avoir acheté un terrain à Nivelles et qu'il déciderait après l'été du déplacement ou non de sa production ;

Considérant que le précédent ministre régional de l'Economie et de l'Emploi avait publiquement exprimé fin 2018 que la Commune d'Anderlecht devait s'impliquer dans la recherche d'une solution ;

Considérant le risque avéré de voir disparaître « Léonidas » d'Anderlecht et de la Région bruxelloise ;

Considérant le risque de perte d'un fleuron industriel pourvoyeur de 300 emplois (dont beaucoup de Bruxellois), pour la plupart peu qualifiés ;

Considérant l'ampleur du chômage au sein des publics peu ou pas qualifiés en Région bruxelloise et à Anderlecht en particulier ;

Le Conseil communal d'Anderlecht demande :

- Au Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale de prendre les mesures nécessaires pour trouver une solution adéquate afin de maintenir l'usine « Léonidas » sur le territoire de la Région de Bruxelles Capitale et de préserver l'emploi des Bruxellois qui travaillent dans cette entreprise.

- Au Collège des Bourgmestre et Echevins de prendre tous les contacts utiles avec les instances régionales et l'entreprise « Léonidas » afin de rechercher les conditions pérennisant la présence de l'usine « Léonidas » sur le territoire anderlechtois ou, à tout le moins, sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Madame l'Échevine ROEX déclare que le Collège est entièrement d'accord avec cette motion ; raison pour laquelle ce dernier propose au Conseil de l'approuver. Il est même intéressant de proposer une rencontre entre « Léonidas » et les instances communales/régionales pour étudier toutes les pistes possibles. En ce qui concerne le personnel peu qualifié y travaillant, la Commune avait, l'année dernière, organisé une journée « Découverte métier » au sein de l'entreprise. Cela avait ainsi permis d'échanger au sujet des demandes des travailleurs. La « Maison de l'Emploi » est même prête à les soutenir dans le recrutement de personnel supplémentaire pour les périodes de forte demande, en automne et en hiver.